

LE SITE INTERNET : MODE D'EMPLOI

Règles générales

LES IMAGES

- Pour le carroussel en page d'accueil, privilégier un format supérieur à 1200 (L) par 800 (H) pixels.
- Toujours mettre une image de présentation pour les blocs articles
- Privilégier une bonne qualité d'image (résolution > à 72 dpi)

LES TEXTES DES BLOCS

- **Le titre** ne doit pas excéder les 6 à 8 mots (pour affichage complet)
- **Sous-titre** (description) ne doit pas excéder les 18 à 20 mots. Il doit exprimer clairement le fond de l'article (il faut éviter de mettre juste des mots clés). **Pensez à être accrocheur !**

REGLE DE PUBLICATION

- Sélectionner 2 à 3 thématiques max par article
- Toujours choisir 3 articles en lien avec le sujet abordé dans la taxonomie

La rédaction d'articles :

Définir un **thème** (ex.pesticide) et un **angle** (ex. les arrêtés pris par les maires)

Définir les **5 W** (qui, quoi, où, quand, comment) + pourquoi (contextualise)

Décider du **titre** qui doit exprimer le thème choisi

Rédiger le **chapô** comme une brève, en reprenant les 5 W + pourquoi et exprimant l'angle

Penser à un **inter-titre** par paragraphe (il annonce le contenu du §)

Rédiger en **hiérarchisant** les informations, de la + importante à la - importante

Vulgariser ses propos en faisant preuve d'**empathie** (se mettre à la place de celui qui vous lit)

Conclure en un court paragraphe qui ouvre sur un nouveau sujet ou relie au chapô

Ne pas utiliser le «on», phrases courtes, écrire au présent, stop aux « ; »

LE SITE INTERNET : MODE D'EMPLOI

Le content management : (sous réserve des évolutions)

L'ARTICLE

- Décider d'un seul mot clé par article (avant rédaction)
- Minimum 300 mots, max 450/500 mots
- Maximum 150 mots par paragraphe
- Ne pas oublier les intertitres (le mieux 1/§)
- 20 mots maximum par phrase

LE MOT CLÉ

- Il correspond aux mots susceptibles d'être tapés sur un moteur de recherche par l'internaute pour trouver notre article
- Il doit être présent dans le chapô
- Il doit être présent dans l'un des inter-titres
- Il doit représenter en proportion 1% du texte
- Il peut être + ou - ciblé selon sa longueur (1 à 4 mots et + en longue traine)

EN PLUS DE LA RÉDACTION

- Le mot-clé doit figurer dans l'url de l'article
- Ajouter au moins une photo
- Renommer le mot-clé de la photo
- Ajouter une vidéo multiple par 10 la visibilité
- Le mot clé doit figurer dans les métadonnées
- Le mot clé doit être dans la balise title (titre)
- Faire un lien interne (vers notre site) et un lien externe (vers un autre site) mais jamais sur le mot clé

NOS ACTIONS PHARES :
Actions symboliques qui durent dans le temps ou ont vocation à se répéter chaque année (type campagne NVDC, projet ripisylves, festival film nature).

EEDD :
Actions de sensibilisation dans le sens éducatif, la formation, les débats, conférences, radio, télé et sciences participatives.

COCHER LA CASE «FAIRE REMONTER AU NIVEAU REGIONAL» A CHAQUE FOIS

S.O.S NATURE
Actions de médiation à la faune sauvage ou conseils à destination des particuliers. La règle pour le titre de l'article est : [nom de l'espèce] + accroche.